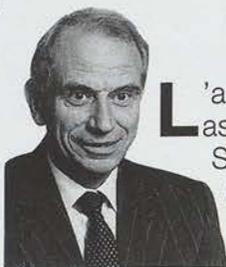


Éditorial



L'année 2001, la première du XXI^{ème} siècle, marquera pour notre association l'entrée en vigueur de notre nouveau statut.

Sur la base de la première réunion du Conseil d'Administration, je suis confiant quant à l'accroissement d'efficacité que cette nouvelle structure devrait nous apporter.

L'une des décisions du CA est de tenir notre Assemblée générale au début de l'automne au lieu de la fin du printemps.

Le mois de mai est en effet très chargé et c'est en particulier celui où l'ANAFACEM tient son AG. Comme un certain nombre de nos adhérents sont aussi membres de cette association sœur, cela leur imposait un choix difficile à faire.

Par ailleurs, même si une meilleure coordination permettrait d'éviter une coïncidence entre ces deux événements, deux voyages le même mois pourrait entraîner pour certains des dépenses difficiles à supporter.

C'est sur la base de ces deux considérations, que le CA a pris sa décision. Je ne peux qu'espérer que cela permettra à un plus grand nombre d'entre vous de participer à notre AG qui cette année, je vous le rappelle, aura lieu à Toulouse.

En 2002, c'est Paris ou la région parisienne qui sera choisie. Il serait bon que dès maintenant vous vous exprimiez par lettre, « courriel » ou téléphone, pour nous faire savoir si un séjour de quelques jours, consacré à une visite de Paris ou de quelques sites de l'Île-de-France, vous intéresserait. Votre opinion est indispensable pour nous permettre de préparer cet événement.

Conséquence de la décision prise lors de la réunion du CA qui a suivi notre AG de Guillestre, notre collègue Olivier Schneider, nouveau trésorier, s'est mis au travail avec son adjoint, Jean Coydon. Bien entendu Jacques Decreux qui reste en fonction jusqu'au 31 décembre leur apporte toute son aide.

Je voudrais profiter de cette occasion pour remercier Jacques, en votre nom à tous, pour le travail qu'il a effectué. Il ne nous quitte d'ailleurs pas puisqu'il a accepté de secondier Joseph Chouchana dans la lourde charge de gestion du fichier des adhérents.

Résultat donc du travail de nos financiers, ceux qui ont payé leur cotisation 2001 sont dès maintenant en possession du reçu fiscal qui devra être joint à leur déclaration de revenus de 2001. Bien entendu les retardataires qui enverront leur participation d'ici la fin de l'année recevront leur reçu en temps opportun. À vos chèquiers donc !

Je voudrais enfin, à la veille de la nouvelle année, souhaiter à chacun d'entre vous et à vos proches une année 2002 de bonheur et de succès.

Je pense que vous accepterez de vous joindre à moi pour souhaiter à notre ami Robert Viguié, qui a beaucoup apporté à notre association et qui, à l'heure où j'écris ces lignes, est encore loin d'être sorti d'en peine, une rapide guérison totale. Encore bonne année à tous.

Jean Labrousse